

ARRÊTÉ

Pris dans la seconde Assemblée des Officiers et Soldats-Volontaires & des Compagnies du Centre, de garde à Saint-Cloud, lors du premier voyage de Leurs Majestés.

Aujourd'hui onze Juin mil sept cent quatre-vingt-dix, onze heures du matin, les Commandans de Bataillon, Officiers, Grenadiers, Fusiliers et Chasseurs-Volontaires et du Centre, qui ont formé le Détachement de la premiere Division de la Garde Nationale Parisienne, pour la Garde de Leurs Majestés à Saint-Cloud, convoqués et assemblés chez M. Charton, Chef de Division. M. Charton a dit : qu'il a fait imprimer le Précis de ce qui s'étoit passé en la derniere Assemblée du Détachement, tenue le 8 Juin présent mois, ensemble la délibération qui avoit été prise,

et pour s'assurer davantage que le tout est exactement conforme au vœu de l'Assemblée, après en avoir fait remettre des exemplaires à chacun des Membres qui se sont présentés, il en a fait faire la lecture avec invitation à ceux qui auroient quelques réclamations ou observations à faire, de vouloir bien les proposer.

Sur quoi l'Assemblée ayant entendu cette lecture, a déclaré qu'elle trouvoit le Précis rédigé d'une maniere entiérement conforme à ce qui s'étoit passé.

Que, sans nuire à la vérité, les faits y avoient été rapportés avec toute la modération possible.

Et qu'enfin, elle approuvoit l'Imprimé en tout son contenu, ainsi que la distribution qui en a été faite.

Comme aussi, sur la demande de plusieurs Volontaires qui étoient absens lors de la derniere Assemblée, d'être admis à exprimer leur adhésion à la délibération, ainsi qu'à tout ce qui avoit été fait, relativement à l'Assemblée du 8, il a été arrêté qu'ils seroient reçus à signer par adhé-

sion, en suite du procès-verbal dudit jour 8 Juin, ce qu'ils ont fait, et que le présent Arrêté seroit imprimé et distribué. Le Détachement renouvelle à M. le Chef de Division, l'assurance de son zèle, et réitere son vœu ardent pour faire, auprès de Leurs Majestés, tel service que les circonstances pourroient demander; et pour la rédaction et signatures du présent Arrêté, l'Assemblée a nommé les commissaires soussignés,

Diétrich, *Lieuten. de Gren.* Turquet, *Lieut.* Cabouret, *Lieut. de Gren. Vol.* Vérité, *Sous-Lieut. V.* Château. Benard, *Vol.* Duchaufour, *Gren.* Maline, *Serg.* Cossard, *Vol.* Devins, *Serg. Vol.* Boudin, *Capit.* Chabuy. Brully du Monteix, *Vol.* Mongin. Philippe, *Serg. Vol.* Moncouteau. Collette de Beaudicourt, *V.* Pelay, *Sous-Lieut* Daviot, *Volont.* Calvinhac, *Comm. de Bat.* Beurier, *Serg.* Charton, *Chef de Division.*

OBSERVATIONS.

CHACUN sait actuellement avec quel empressement la calomnie s'est emparée du récit du premier voyage de S. Cloud, et avec quelle indignation elle a été repoussée par tout le détachement qui composoit la garde de Leurs Majestés.

Cependant un reste de malveillance ayant fait dire, *qu'il n'y avoit à l'Assemblée générale de ce Détachement, tenue le 8, que des Troupes du Centre, et que ces Troupes étant payées, &c... &c... &c....* il a bien fallu pour détruire une nouvelle série d'imputations, convoquer une nouvelle Assemblée du Détachement, avec l'invitation la plus expresse à MM. les Volontaires, de s'y trouver.

Il est inutile d'entrer à cet égard, dans un plus long detail, parce que les expressions elles-mêmes, du nouvel Arrêté que l'on vient de lire, suffisent pour indiquer et démentir en même-tems, tout ce qui a paru mériter quelqu'attention.

FIN.